



UAS

**UAS** Union d'Aikido Suisse

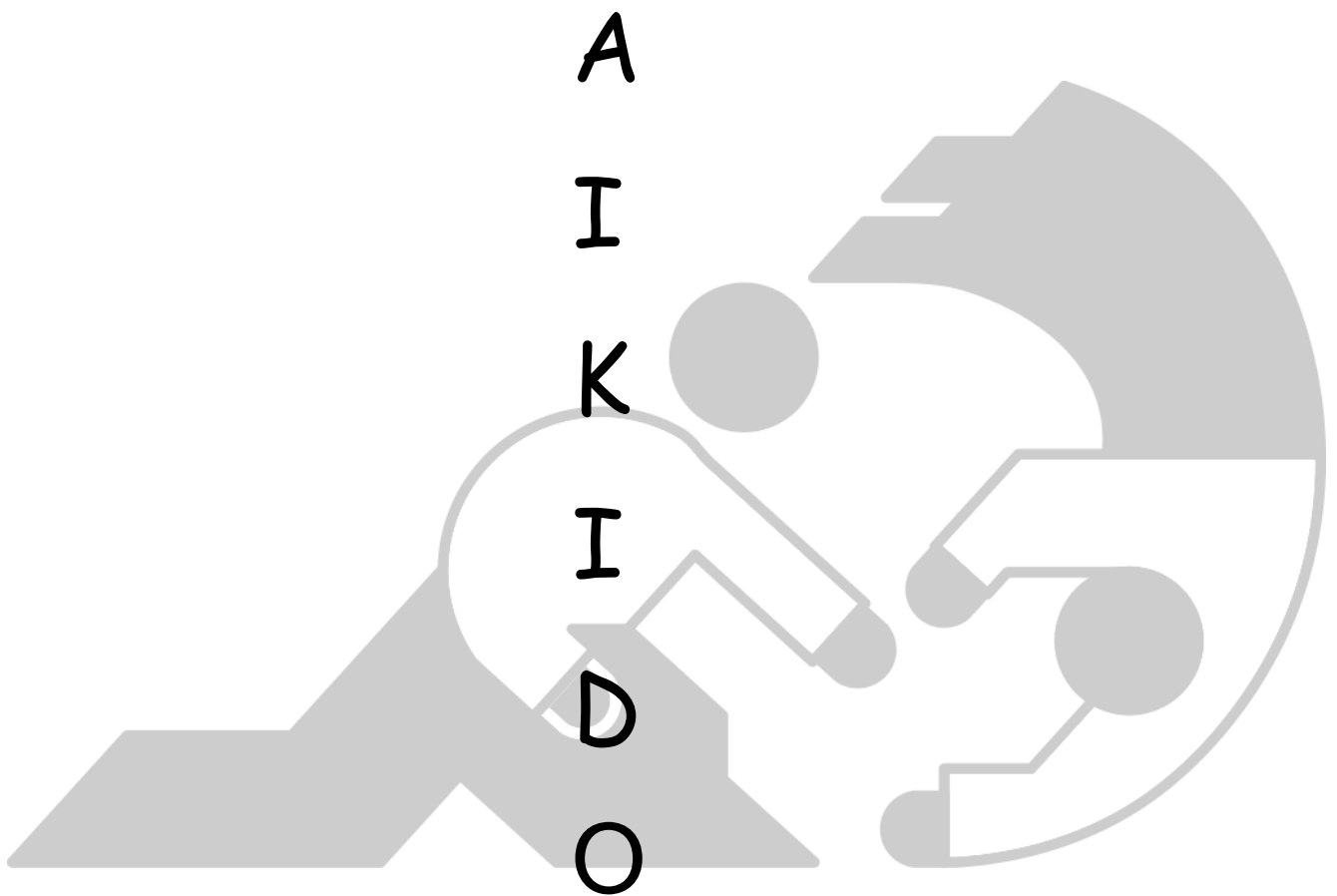
**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

---

Version 2 FR



---

## **Règlement d'examen et de grades Dan**

---

**UAS** Union d'Aikido Suisse | **SAV** Schweiz Aikido Verband | **UAS** Unione d'Aikido Svizzera

[www.uas.ch](http://www.uas.ch)

Établissement du document 14.08.2020

Version 2 FR



UAS Union d'Aikido Suisse

SAV Schweiz Aikido Verband

UAS Unione d'Aikido Svizzera

SSA Societa svizera d'Aikido

## Table des matières

<b>I. GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>4</b>
I.I. CONTEXTE .....	4
I.II. INTERVALLE DE TEMPS À RESPECTER ENTRE CHACUN DES GRADES DAN .....	4
I.III. COMMISSION D'EXPERTS (1 <sup>ER</sup> AU 5 <sup>ÈME</sup> DAN) .....	4
<b>II. 1<sup>ER</sup> À 4<sup>ÈME</sup> DAN .....</b>	<b>5</b>
II.I. CONDITIONS D'ADMISSION À L'EXAMEN .....	5
II.I.I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU 1 <sup>ER</sup> AU 4 <sup>ÈME</sup> DAN.....	5
II.I.II. EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU 1 <sup>ER</sup> AU 4 <sup>ÈME</sup> DAN .....	5
II.II PROCÉDURE.....	6
II.II.I. <i>Demande pour l'obtention d'un grade Dan ,1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> Dan</i> .....	6
II.II.II. <i>Examen</i> .....	6
II.II.II.I. <i>Critères d' examen</i> .....	7
II.III. EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXAMEN DU 1 <sup>ER</sup> AU 4 <sup>ÈME</sup> DAN .....	8
II.III.I. <i>Exigences en matière d'examen 1<sup>er</sup> Dan</i> .....	8
II.III.II. <i>Exigences d'examen 2<sup>ème</sup> Dan</i> .....	10
II.III.III. <i>Exigences d'examen 3<sup>ème</sup> Dan</i> .....	12
II.III.IV. <i>Exigences d'examen 4<sup>ème</sup> Dan</i> .....	14
<b>III. 5<sup>ÈME</sup> DAN.....</b>	<b>15</b>
III.I. CONDITIONS POUR LES CANDIDATS / CANDIDATES AU 5 <sup>ÈME</sup> DAN .....	15
III.II. DEMANDE POUR 5 <sup>ÈME</sup> DAN.....	15
III.III. GESTION D'UN ENTRAÎNEMENT .....	16
<b>IV. 6<sup>ÈME</sup> ET 7<sup>ÈME</sup> DAN.....</b>	<b>17</b>
<b>V. GRADE DAN D'HONNEUR .....</b>	<b>18</b>
<b>VI. UAS - HOMOLOGATION DES GRADES DAN (1<sup>ER</sup> AU 5<sup>ÈME</sup> DAN).....</b>	<b>19</b>



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## Historique de ce document

Version Date	Modifications	Responsables
2.0 2020	Exigences 5 <sup>ème</sup> – 7 <sup>ème</sup> Dan Reconnaissance des degrés Dan  Dans honorifiques	Comité UAS:  M. Daniel Zahnd, 7 <sup>ème</sup> Dan Fr. Elisabeth Kuhl, 1 <sup>er</sup> Dan M. Santos Beltran, 2 <sup>ème</sup> Dan M. Hans-Jürg Schneider, 3 <sup>ème</sup> Dan  Avec le soutiende:  M. Peter Koch, 1 <sup>er</sup> Dan
2.0 2020	Traduction en F	Comité UAS : Comité UAS: M. Santos Beltran, 2 <sup>ème</sup> Dan Fr. Elisabeth Kuhl, 1 <sup>er</sup> Dan
2.0 2020	Traduction en I	Aïkido Kangei: M. Virginio Laurini, 4 <sup>ème</sup> Dan M. Peter Koch, 1 <sup>er</sup> Dan
1er01 2015	Formulation des exigences d'examens pour 1 <sup>er</sup> - 4 <sup>ème</sup> Dan (chapitre II)	Aïkidoschule Eglisau: Sportcenter Nippon Bern AG :  Sakura-no-Dojo, Villars-sur-Glâne: Fr. Ida Herzig, 4 <sup>ème</sup> Dan M. Daniel Zahnd, 6 <sup>ème</sup> Dan M. Markus Rytz, 3 <sup>ème</sup> Dan M. Bernard Gremaud, 6 <sup>ème</sup> Dan Fr. Romy Rohr, 4 <sup>ème</sup> Dan

**Le présent règlement d'examen et de grades Dan entre en vigueur dès son adoption par l'assemblée générale du 1er mai 2021 et le vote circulaire du 8 juin 2021. Il remplace les formulations des exigences d'examen, version 1 de 2015.**



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## I. Généralités

### I.I. Contexte

Les passages de grades Dan (examens, gestion d'une formation, homologation, remises de diplômes) ont lieu exclusivement à l'occasion des stages officiels de l'UAS.

### I.II. Intervalle de temps à respecter entre chacun des grades Dan

Les intervalles annuels minimums suivants doivent être respectés d'un grade à l'autre, y compris pour les grades d'honneur, comme suit :

- 2 ans entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> Dan
- 3 ans entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> Dan
- 4 ans entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> Dan
- 5 ans entre le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> Dan
- 6 ans entre le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> Dan
- 7 ans entre le 6<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> Dan

### I.III. Commission d'experts (1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> Dan)

Les examens de grades Dan ont lieu sous la supervision d'au moins trois experts qui sont membres du SAV / UAS. Il doit y avoir au moins un expert en dehors du dojo du candidat et deux des experts doivent avoir un Dan UAS supérieur d'au moins 2 degrés au niveau de Dan visé par le candidat.

Pour un examen pour l'obtention du 5<sup>ème</sup> Dan, la commission d'experts de trois membres de l'association est composée de membres de grade élevé.

Les voix des trois experts sont équivalentes. L'examen est considéré comme réussi si au moins deux des experts l'évaluent comme étant réussi. L'abstention n'est pas possible.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## II. 1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> Dan

### II.I. Conditions d'admission à l'examen

#### II.I.I. Conditions générales du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> Dan

1. Le passeport d'Aïkido du candidat contient les timbres annuels des trois dernières années (1<sup>er</sup>- 3<sup>ème</sup> Dan) et quatre (4<sup>ème</sup> Dan).
2. Au cours des trois dernières années, le candidat a suivi chaque année au moins un cours officiel de l'UAS (confirmation dans le passeport d'Aïkido).
3. L'intervalle de temps minimum par rapport à la dernière graduation est respecté.

#### II.I.II. Exigences spécifiques du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> Dan

##### 1<sup>er</sup> Dan:

Le candidat a effectué un temps de préparation minimum de 18 à 24 mois depuis l'examen du 1<sup>er</sup> Kyu (200 heures d'entraînement intensif).

Ceci est confirmé par le/la responsable de la formation.

Le candidat a atteint l'âge de 18 ans le jour de l'examen.

##### 2<sup>ème</sup> Dan:

Le candidat a effectué un temps de préparation minimum de 24 mois depuis l'examen du 1<sup>er</sup> Dan (300 heures d'entraînement intensif).

Ceci est confirmé par le responsable de la formation.

##### 3<sup>ème</sup> Dan:

Le candidat a effectué un délai minimum de préparation de 36 mois depuis l'examen du 2<sup>ème</sup> Dan (500 heures d'entraînement intensif).

Ceci est confirmé par le / la responsable de la formation.

##### 4<sup>ème</sup> Dan:

Le candidat a effectué un temps de préparation minimum de 48 mois depuis l'examen du 3<sup>ème</sup> Dan (700 heures d'entraînement intensif).

Ceci est confirmé par / par le responsable de la formation.

On attend d'un candidat au 4<sup>ème</sup> Dan qu'il / elle dirige régulièrement des cours d'Aïkido.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## II.II Procédure

### II.II.I. Demande pour l'obtention d'un grade Dan ,1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> Dan

Pour un candidat au 1<sup>er</sup> , 2<sup>ème</sup> , 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dan, le membre actif compétent, par l'intermédiaire de son responsable de formation d'Aïkido, soumet au comité de direction UAS une demande d'admission à l'examen, indiquant que le candidat remplit toutes les conditions, voir II.I.. (formulaire téléchargeable sur [www.uas.ch](http://www.uas.ch)).

Les documents additionnels suivants sont ajoutés à la demande d'admission:

1. Copies des pages pertinentes du passeport de l'Aïkido (timbres annuels des dernières années, inscription du dernier examen, preuve de la participation annuelle aux stages officiels de l'UAS, etc.)
2. Formulaire de parcours BUDO rempli et signé (à télécharger sur [www.uas.ch](http://www.uas.ch))
3. Extrait du casier judiciaire datant de 4 mois au maximum (extrait exigé uniquement pour le 1<sup>er</sup> Dan)
4. Preuve écrite que le candidat (4<sup>ème</sup> Dan seulement) dirige régulièrement des séances d'Aïkido, par exemple confirmation par le responsable du dojo / des entraînements.

La demande doit être signée par le responsable du dojo / de la formation et soumise au moins deux mois avant le cours où l'examen doit avoir lieu.

La demande est alors examinée par le comité de direction UAS. Si toutes les conditions d'admission sont remplies, il est confirmé au candidat et au responsable de l'entraînement que l'examen peut avoir lieu à la date souhaitée.

La taxe d'examen de CHF 100.- doit être acquittée par le candidat avant l'examen.  
Aucun droit n'est perçu pour la remise de grade d'honneur.

### II.II.II. Examen

L'examen est effectué dans le cadre des exigences d'examen (II.III.) Au cours de l'examen, chaque expert remplit une fiche d'examen([www.uas.ch/wp/interne/](http://www.uas.ch/wp/interne/)) Le résultat de l'examen est documenté sur la fiche « Décision », qui est signée par les experts.

Il est souhaitable que le candidat participe à un cours de l'UAS quelques mois avant la date de l'examen, afin d'obtenir des commentaires et des suggestions pour la phase finale de préparation de la part des plus hauts gradés présents.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

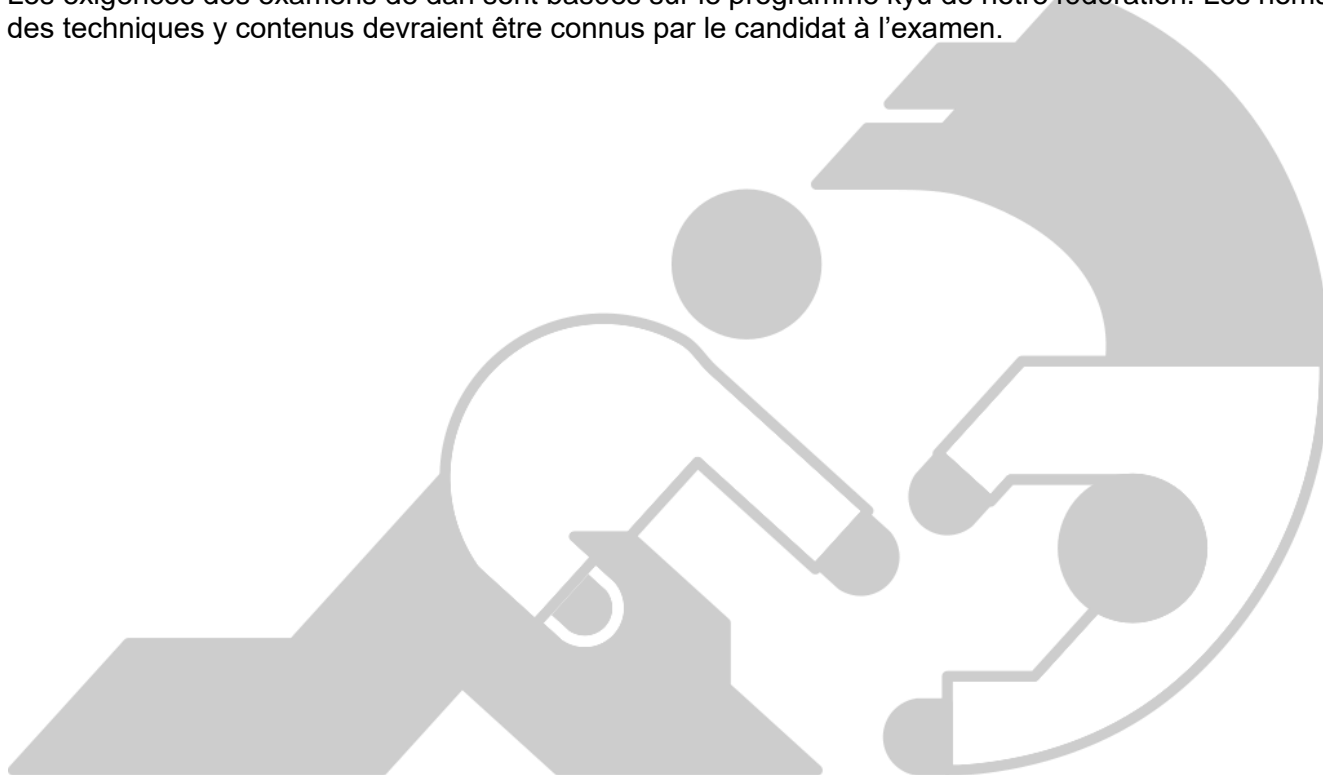
### II.II.II.I. Critères d' examen

Comme indiqué dans l'article 2 des statuts, les membres sont libres dans le choix de leur style et leur orientation. Des différences de styles entre les dojos sont les bienvenues.

Toutefois les suivants principes de base de l'Aïkidos sont à respecter dans tous les styles:

- les techniques doivent être nommés correctement et être reconnaissables
- uke doit être amené en position de déséquilibre par le tori et contrôlé
- les distances correctes entre uke et tori doivent être respectés
- les différentes techniques sont à exécuter avec aisance

Les exigences des examens de dan sont basées sur le programme kyu de notre fédération. Les noms des techniques y contenus devraient être connus par le candidat à l'examen.





**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## **II.III. EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXAMEN DU 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> DAN**

### **II.III.I. Exigences en matière d'examen 1<sup>er</sup> Dan**

#### **1. Connaissances théoriques**

Le candidat doit être en mesure de répondre à diverses questions sur les techniques et les principes de l'Aïkido.

#### **2. Répétition**

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent peut être vérifié par un échantillonnage aléatoire.

#### **3. Aiki-taiso**

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent avec le niveau de démonstration.

#### **4. Ukemi**

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent avec le niveau de démonstration.

#### **5. Kata Tachi-waza**

Ikkyo, Nikyo, Sankyo, Yonkyo

(doit être présenté)

Gokyo

(peut être présenté)

(omote - ura)

(omote - ura)

Shomen-uchi

Yokomen-uchi

#### **6. Tachi-waza, Ushiro-waza, Hanmi-handachi-waza, Suwari-waza**

Toutes les techniques corporelles sans armes sur toutes les attaques d'Aïkido connues (comme les coups et les coupes, les saisies, en particulier des épaules, des coudes, du col, des poignets) sont demandées.

#### **7. Tachi-waza**

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent avec le niveau de démonstration.





**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## 8. Hanmi-handachi-waza

### Technique

Ikkyo (omote et ura)

Kaiten-nage (uchi et soto)

Shiho-nage (omote et ura)

Ude-garami (uchi et soto)

Shiho-nage (omote et ura)

Irimi-nage (omote et ura)

Nikyo (ura)

### Attaque

Katate-tori

Ryote-tori

Shomen-uchi

## 9. Suwari-waza

### Technique

Nikyo (omote et ura)

Irimi-nage (omote et ura)

Kote-gaeshi (omote et ura)

### Attaque

Kata-tori

Shomen-uchi

Yokomen-uchi

## 10. Randori

Tachi-waza, Juno-geiko (face à deux agresseurs non armés)

## 11. Aiki-Jo / Aiki-Ken

Aiki-Jo 20 mouvements de base (à gauche et à droite)

Aiki-Ken Tous les coupes de base, exécutés à gauche et à droite, comme:

Shomen-uchi,

Kesa-giri

Gyaku-kesa-giri

Uke-nagashi,

Yoko guruma,

Judan-Tsuki

(à partir de Hasso-no-kamae),

(à partir de Waki-no-kamae),



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

## II.III.II. Exigences d'examen 2<sup>ème</sup> Dan

### 1. Connaissances théoriques

Le candidat doit être en mesure de répondre à diverses questions sur les techniques et les principes de l'Aïkido.

### 2. Répétition

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent peut être vérifié par un échantillonnage aléatoire.

### 3. Kata Suwari-waza

#### Technique

Ikkyo, Nikyo, Sankyo, Yonkyo  
(doit être présenté)

Gokyo  
(peut être présenté)

(omote - ura)

(omote - ura)

#### Attaque

Shomen-uchi

Yokomen-uchi

### 4. Aiki-Jo

L'agresseur est en possession de Jo. Parmi les spécifications suivantes, il convient de sélectionner et de présenter cinq principes de défense contre les attaques avec le Jo.

#### Technique

Hiji-kime-oase

Ikkyo  
Juji-garami

Kokyu-nage (plusieurs variantes)

Koshi-nage

Kote-gaeshi

Shiho-nage

Sokumen-irimi-nage

Ude-kime-nage

#### Attaque

Judan-tsuki



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

## 5. Jo-Dori

Le défenseur est en possession du Jo.

Attaque Ryote-dori et Katate-ryote-dori = les deux mains de l'agresseur saisissent l'extrémité avant du Jo.

Parmi les lignes directrices suivantes, cinq principes de défense (techniques) pour les attaques doivent être sélectionnés et démontrés.

### Technique

Ashi-barai

Irimi-nage

Kokyu-nage (plusieurs variantes)

Koshi-nage

Nikyo

Shiho-nage

Ude-garami

Ude-kime-nage

Ushiro-kiri-otoshi

### Attaque

Ryote-dori / Katate-ryote-dori

## 6. Aiki-Ken

Les deux partenaires ont un Ken.

10 esquive sur une attaque Shomen-uchi (par exemple avec Ukanagashi sur l'épaule, la main, la hanche, etc.) Les rôles d'attaquant et de défenseur sont demandés.

## 7. Ken-Dori

L'attaquant est en possession du Ken, le défenseur non armé.

En attaque Shomen-uchi cinq techniques au choix (techniques de projection et/ou de levier).

## 8. Randori

Juno-geiko (contre deux agresseurs non armés)



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

### II.III.III. Exigences d'examen 3<sup>ème</sup> Dan

#### 1. Connaissances théoriques

Le candidat doit être en mesure de répondre à diverses questions sur les techniques et les principes de l'Aïkido.

#### 2. Répétition

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent peut être vérifié par un échantillonnage aléatoire.

#### 3. Combinaisons

Cinq combinaisons à choisir librement sur différentes attaques.

Exemples:

##### Technique

Koshi-nage >>> Sankyo

Uchi-kaiten-nage >> Irimi-nage  
>> Sumi-otoshi

##### Attaque

Ushiro-ryote-dori

Katate-dori-tenkan

#### 4. Contre-techniques

Cinq contre-techniques à choisir librement sur différentes attaques.

Exemples:

##### Technique

Irimi-nage >> Irimi-nage

Kote-gaeshi >> Irimi-nage

##### Attaque

Shomen-uchi

Tsuki



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

## 5. Aiki-Tanto-dori

Cinq techniques à choisir librement pour différentes attaques au couteau doivent être montrées.

Exemples:

### Technique

Gokyo (ura)

Sankyo

Sumi-otoshi (Kokyu-nage)

Ikkyo (Irimi et Tenkan)

Kote-gaeshi

Shiho-nage

Uchi-kaiten-sankyo

Hiji-kime-osae Irimi-nage

Ude-garami

Gokyo (ura)

Sankyo

Shiho-nage

Ikkyo

Juji-garami

Koshi-nage

Hiji-kime-oase

### Attaque

Shomen-uchi

Judan-tsuki

Yoko-tsuki

Yoko-gedan-tsuki

Yokomen-uchi

Mune-tori

- (sho)men-uchi

Mune-tori

- Yokomen

## 6. Aiki Jo

Les deux partenaires ont un Jo.

Cinq Kumi-Jo (un Kumi-Jo se compose d'au moins deux attaques et deux défenses). On demande un rôle d'attaquant et de défenseur.

Au lieu de Kumi-Jo, un Jo-Kata peut être montré avec un ou deux partenaires (minimum 10 et maximum 30 séquences). Il n'y a que le côté Tori à montrer.

## 7. Randori

Juno-geiko (face à deux assaillants non armés)

Aiki-jo (face à deux assaillants non armés). Tori est en possession de Jo. Un Randori lent et un Randori plus rapide.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

## II.III.IV. Exigences d'examen 4<sup>ème</sup> Dan

### 1. Connaissance théorique

Le candidat doit être en mesure de répondre à diverses questions sur les techniques et les principes de l'Aïkido.

### 2. Répétition

Tout ce qui a été appris jusqu'à présent peut être vérifié par un échantillonnage aléatoire.

### 3. Direction d'entraînement

Le candidat dirige un cours à l'occasion d'un stage officiel de l'UAS. Les recherches personnelles peuvent être exprimées. En outre, les éléments suivants doivent être présentés:

### 4. Taninzu-tori

C'est l'art d'accepter deux attaquants, chacun d'eux tenant une main de Nage des deux mains (Katate-ryote-dori) (position Tachi waza). Au moins cinq techniques différentes doivent être démontrées

### 5. Randori (Jyu waza)

Juno-geiko (face à trois agresseurs non armés)

Aiki-Jo (face à deux attaquants). Tori est en possession de Jo.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

### III. 5<sup>ème</sup> Dan

#### III.I. Conditions pour les candidats / candidates au 5<sup>ème</sup> Dan

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes pour être admis à l'examen :

1. Le candidat peut prouver une formation intensive au cours des 5 dernières années.
2. Le passeport UAS contient les timbres annuels des cinq dernières années.
3. L'examen du 4e Dan remonte à au moins 5 ans.
4. Au cours des cinq dernières années, le candidat a suivi au moins un cours national ou international de l'UAS par an.
5. Le candidat dirige régulièrement des cours d'Aïkido.
6. Le candidat participe activement à l'association avec sa personnalité, ses compétences et dans l'esprit de l'Aïkido.

#### III.II. Demande pour 5<sup>ème</sup> Dan

Pour un candidat au 5<sup>ème</sup> Dan, le membre actif responsable soumet une demande (formulaire : [www.uas.ch](http://www.uas.ch)) d'admission à l'examen au comité directeur UAS par l'intermédiaire de son responsable d'entraînement, qui démontre que le candidat remplit toutes les conditions (voir II.I.).

Les documents additionnels suivants sont ajoutés à la demande:

1. Copie des pages pertinentes du passeport UAS (timbres annuels, examen de 4<sup>ème</sup> Dan, certificat de participation à des cours de formation, etc.)
2. Le formulaire de parcours BUDO rempli et signé (formulaire : [www.uas.ch](http://www.uas.ch)).
3. La preuve écrite d'une activité régulière en tant que responsable de formation (par exemple confirmation du responsable du dojo ou similaire).

La demande doit être signée par le responsable de l'entraînement et soumise au moins deux mois avant le cours où la graduation doit avoir lieu.

La demande est alors examinée en profondeur par le conseil d'administration. Si toutes les conditions d'admission sont remplies, il est confirmé au candidat et au responsable de l'entraînement que la graduation peut avoir lieu à la date souhaitée.

La taxe d'examen de CHF 100.- doit être acquittée par le candidat avant l'examen.

Une décision négative du conseil d'administration de l'UAS ne peut être contestée.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

### III.III. Gestion d'un entraînement

Si toutes les conditions sont certifiées comme remplies par le comité directeur de l'UAS, le candidat doit diriger un cours à l'occasion d'un stage officiel de l'UAS. Le candidat est censé maîtriser l'ensemble des programmes d'examen jusqu'au 4<sup>ème</sup> Dan inclus. Le programme d'entraînement doit être polyvalent et couvrir différents domaines et aspects de l'Aïkido, ainsi que les techniques avec les armes. La commission d'experts peut poser au candidat des questions sur la formation ainsi que sur les principes et les techniques de l'Aïkido.

L'évaluation du candidat sera documentée sur la fiche "Décision" signée par les experts (voir I.III. Commission d'experts).







**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

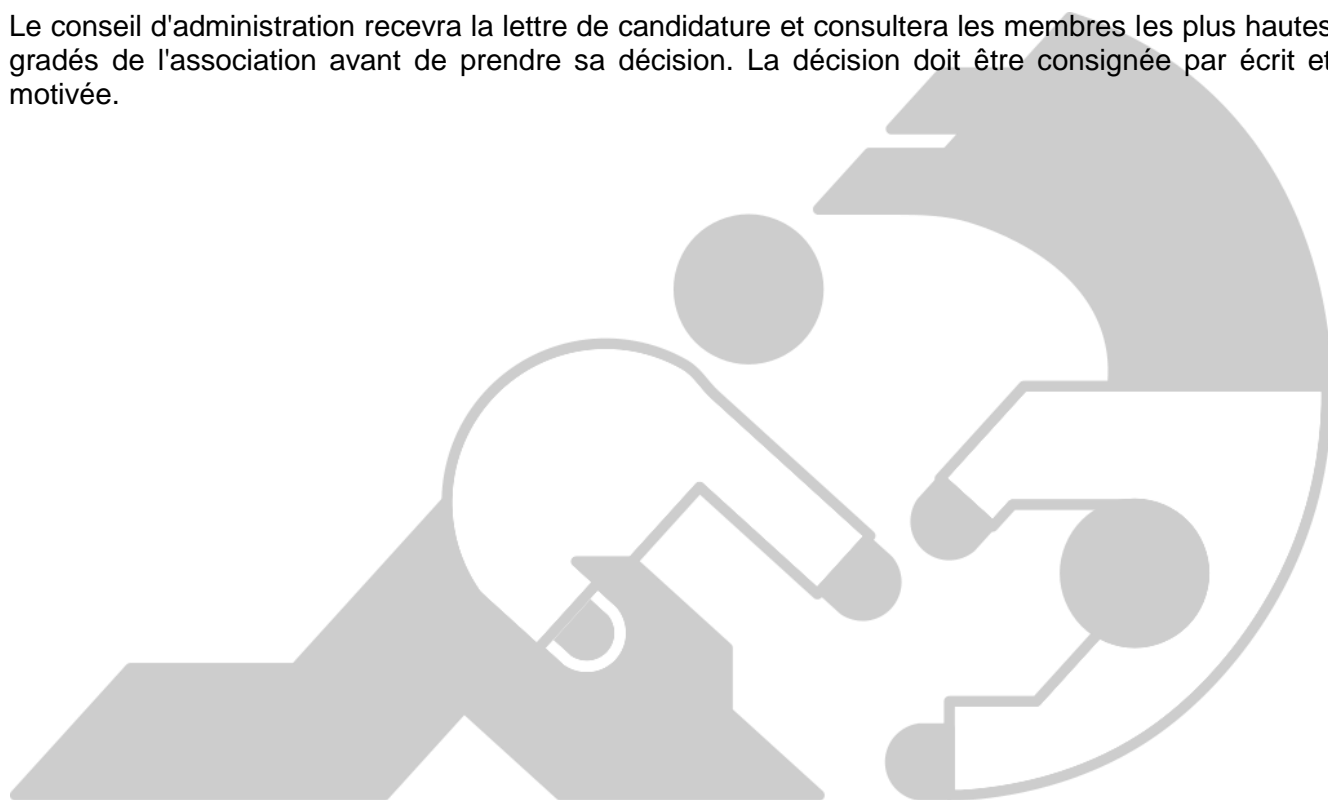
**SSA** Societa svizera d'Aikido

#### **IV. 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> Dan**

Sur demande d'un membre actif, un 6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> Dan peut être attribué à un membre de l'UAS.  
La lettre de candidature doit indiquer que le candidat :

1. au cours de sa carrière d'Aïkido au sein de la fédération, il a été extrêmement actif dans la promotion de la transmission de ses connaissances
2. dirige des formations hebdomadaires régulières
3. a mené avec succès plusieurs de ses étudiants à des diplômes de Dan.

Le conseil d'administration recevra la lettre de candidature et consultera les membres les plus hautes gradés de l'association avant de prendre sa décision. La décision doit être consignée par écrit et motivée.





**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizzera d'Aikido

## V. Grade Dan d'honneur

Les membres méritants et dévoués peuvent se voir décernés un 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> Dan à titre honorifique par le comité directeur. Chaque membre de l'association a le droit de soumettre une proposition écrite et justifiée au comité directeur, la décision appartient au comité directeur.

Un deuxième Dan honorifique ne peut être décerné à la même personne que dans des cas exceptionnels très rares et extrêmes (force majeure, mérites particulièrement grands, etc.).

Les conditions préalables à l'attribution d'un Dan honorifique sont:

1. l'intervalle de temps minimum à partir de la dernière graduation est respecté (I.II.)
2. les timbres annuels des trois (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Dan) ou quatre (4<sup>ème</sup> Dan) dernières années sont présentes dans le passeport
3. le candidat a fait preuve d'un engagement extraordinaire envers l'association et la diffusion de l'Aïkido. Les points les plus importants seront documentés dans une lettre de justification du conseil d'administration.





**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Societa svizera d'Aikido

## **VI. UAS - Homologation des grades Dan (1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> Dan)**

Les grades Dan d'autres associations peuvent être homologués aux grades UAS par décision du comité directeur. Le candidat soumet une demande d'homologation au comité directeur en utilisant le formulaire approprié ([www.uas.ch](http://www.uas.ch)). Cette demande doit être accompagnée du formulaire de carrière BUDO dûment rempli et signé et - dans le cas du 1<sup>er</sup> Dan - d'un extrait du casier judiciaire.

### Conditions de validité de la demande :

- Seuls les candidats qui ne sont pas titulaires d'un grade Dan de la UAS peuvent faire homologuer leur grade Dan d'autres associations une fois au maximum pendant leur adhésion à la UAS. Pour obtenir d'autres grade Dan, il faut suivre la procédure normale de notation des UAS selon ce règlement. Si un candidat obtient d'autres grade Dan d'autres associations après l'homologation de son grade Dan, ceux-ci ne peuvent pas être homologués à nouveau, mais comme déjà mentionné, les exigences de ce règlement s'appliquent.
- Les documents fournis doivent indiquer clairement où, quand et dans quelle association l'examen a eu lieu. Il doit être possible de retracer les noms des experts qui ont signé le diplôme.

### Procédure :

A l'occasion d'un cours UAS auquel le candidat participe, une évaluation du candidat est faite, pour laquelle le comité directeur demande l'avis des membres présents dont les grades Dan sont supérieures à celui à homologuer.

Si la Commission conclut que le niveau du candidat satisfait aux exigences du diplôme UAS correspondant, la Commission certifiera l'homologation.

Si, sur la base des consultations avec les candidats les mieux gradés, il y a des doutes que le candidat ait le niveau correspondant au diplôme Dan à homologuer, le comité directeur l'indiquera au candidat et lui offrira la possibilité de passer un examen après un délai raisonnable ou, dans le cas du 5<sup>ème</sup> Dan, de diriger une formation dans un cours UAS.

**La version officielle de ce document est l'original en langue allemande.  
En cas de désaccord entre les différentes traductions, cet original est considéré  
comme une base**

La forme masculine est utilisée pour alléger le texte mais comprend les genres féminin et masculin.



**UAS** Union d'Aikido Suisse

**SAV** Schweiz Aikido Verband

**UAS** Unione d'Aikido Svizzera

**SSA** Società svizzera d'Aikido

